

**Ville de CORBAS**
**Mission d'audit énergétique et de préparation d'un programme pour la rénovation énergétique  
 Groupe scolaire Marie Curie  
 Date : 16 décembre 2022**

		Responsable d'opérations		Directeur technique et/ ou Responsable de secteur		Assistante administrative et financière		Total	
		Coût journée	820 €	Coût journée	940 €	Coût journée	520 €	Nbre jours	Coût HT
		Nbre jours	Coût HT	Nbre jours	Coût HT	Nbre jours	Coût HT		
<b>1</b>	<b>Audits énergétiques</b>	9,0 jrs	<b>7 380,00 €</b>	1,5 jrs	<b>1 410,00 €</b>	0,0 jrs	<b>0,00 €</b>	10,5 jrs	<b>8 790,00 €</b>
	<p>La Ville de CORBAS souhaite réaliser des travaux d'amélioration énergétique du groupe scolaire Marie CURIE et souhaite disposer au préalable d'un audit énergétique par la SPL OSER.</p> <p>Le groupe scolaire comporte plusieurs bâtiments d'époques différentes dont certains ont été assez largement rénovés. L'école maternelle présente des besoins importants. L'école élémentaire nécessite des travaux complémentaires à ceux déjà réalisés partiellement (remplacement de menuiseries et isolation de façades)</p> <p>En première approche le bâtiment est en bon état mais des fuites par les toitures terrasses perturbent le fonctionnement. Après les études précédentes, le but de la mission est de travailler sur la programmation des travaux les plus urgents, visant prioritairement les éléments dégradés (dont les toitures terrasses) et l'amélioration du confort thermique (été / hiver)</p> <p>Contenu de la mission :</p> <p>Recueil des plans et documents techniques existants relatifs au bâti et aux systèmes, analyse.            Visite des bâtiments (logements selon possibilités), relevés sur site d'éléments significatifs.            Analyse des consommations d'énergies constatées sur les dernières années et des éléments techniques fournis par la collectivité.            Analyse des conditions d'exploitation maintenance du bâtiment.</p> <p>Etablissement de plusieurs scénarii de rénovation comportant des propositions d'actions sur le bâti et les systèmes. Ces scénarii comportent, pour chaque action, une estimation du coût des travaux et des CEE mobilisables. La synthèse de chaque scénario compare les consommations d'énergie avant et après travaux, renseigne sur la situation du bâtiment rénové vis à vis du Décret EcoEnergie Tertiaire.            Une réflexion sur les conditions de réalisation des travaux et leur phasage sera menée dans le cadre de l'étude.</p> <p>Le rapport final comprend :</p> <p>a/ L'état des lieux,            b/ Le bilan énergétique tenant compte de tous les usages. Les préconisations d'améliorations.            c/ Des scénarios de réhabilitation permettant une comparaison entre les consommations réelles par énergie en kWh, avant et après travaux. Les consommations après travaux seront estimées par modélisation thermique statique et confrontées aux valeurs obtenues sur des opérations réalisées et en cours d'exploitation.            d/ Une estimation financière des travaux et de l'enveloppe financière toutes dépenses confondues, une estimation des CEE</p> <p>Réunion intermédiaire avec les services et réunion de présentation à la collectivité (compris ajustement des scénarii)</p> <p>Proposition pour la mission :</p>	9,00	7 380,00	1,50	1 410,00	-	-	10,50	8 790,00
<b>2</b>	<b>Préparation d'un programme de travaux complet</b>	2,5 jrs	<b>2 050,00 €</b>	0,5 jrs	<b>470,00 €</b>	0,0 jrs	<b>0,00 €</b>	3,0 jrs	<b>2 520,00 €</b>
	<p>Pour parvenir à fixer le programme de l'ensemble de l'opération il est nécessaire de prendre en compte tous les aspects réglementaires, et de tenir compte des coûts qui s'imposeront au Maître d'Ouvrage (notamment ceux relatifs aux éventuels travaux de désamiantage)</p> <p><b>Aspects réglementaires et sanitaires :</b>            Dans ce but il est proposé d'analyser, sur la base des études dont dispose la collectivité, les aspects réglementaires (accessibilité, sécurité incendie) sanitaires (présence d'amiante, de plomb, de radon selon cas) afin d'intégrer au programme de l'opération l'ensemble des coûts induits par la rénovation énergétique.            La SPL OSER préconise que soient engagés des prélèvements afin de rechercher le plus exhaustivement possible la présence d'amiante et de plomb. La société conseillera la collectivité dans cette démarche pour réaliser un DAAT et analysera les rapports.            Les commandes au prestataire, les prestations de prélèvements, de diagnostics sont à réaliser par un prestataire spécialisé, <u>mandaté par la collectivité</u>.            La SPL prendra en compte les éléments réglementaires et sanitaires, estimera le coût des travaux induits et les intégrera dans le programme.</p>	2,50	2 050,00	0,50	470,00	-	-	3,00	2 520,00
<b>Totaux en jours et montants Hors Taxes =</b>		<b>11,5 jrs</b>	<b>9 430,00 €</b>	<b>2,0 jrs</b>	<b>1 880,00 €</b>	<b>0,0 jrs</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13,5 jrs</b>	<b>11 310,00 €</b>
<b>Total de la mission HT =</b>									<b>11 310,00 €</b>
<b>TVA 20 % =</b>									<b>2 262,00 €</b>
<b>Total TTC =</b>									<b>13 572,00 €</b>
<p><b>Délaï de réalisation de la mission, à compter de la commande :</b>            1 - Audit énergétique : 0,5 mois pour récolte des données + 2 mois d'audit + présentation et arbitrages (estimé à 1 mois), soit 3,5 mois au total            2 - Préparation d'un programme de travaux : A débiter en parallèle de l'audit. Fin dans le délai de l'audit.            Total de la mission estimé à 3,5 mois.</p>									
<p>Le prix est ferme révisable sur la base de l'Indice SYNTEC - Mois M0 = mois de notification moins 3 mois.            Formule de révision : Im/I0, ou Im est l'indice SYNTEC du mois de facturation moins 3 mois et I0 l'indice du mois M0.</p> <p>Les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes.            La collectivité se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :</p> <p>SPL d'efficacité énergétique            Domiciliation : Caisse d'Epargne Rhône Alpes            Code Etabl. : 13825 Code guichet : 00200 N° de compte : 08007296951            Clé : 94 BIC : CEPAFRPP382            IBAN : FR76 1382 5002 0008 0072 9695 194</p>						<b>Grenoble - Philippe TRUCHY / Directeur Général</b>			